

24 février 2022 - ...

Le monde se prenait à croire en un réel rebond économique consécutif à la fin de la crise du coronavirus. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a brisé cette dynamique dans l'œuf.

La perspective du plus grand conflit sur le sol européen depuis la Seconde Guerre mondiale, déclenché qui plus est par l'un des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'Onu, a surtout brutalement remis en cause des certitudes que notre génération tenait pour acquises – tout au moins sur le continent européen : la paix, le respect de l'état de droit et la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

« *La seule certitude, c'est que rien n'est certain* » nous a-t-on pourtant appris (1). Mais nous restons toujours démunis face aux cygnes noirs.

Quelles sont les conséquences économiques et financières de cette guerre ? A court terme, l'inflation, qui avait repris de manière significative, notamment en Europe et aux Etats-Unis, se trouvera attisée par la vive hausse des matières premières et par le possible renchérissement du dollar américain (lire p.7). La croissance mondiale sera ralentie par l'isolement de la onzième économie mondiale découlant des sanctions appliquées par l'Union européenne, les Etats-Unis et d'autres pays. Les mesures de rétorsion que la Russie ne manquera pas de mettre en œuvre affecteront les approvisionnements en pétrole, gaz naturel, acier, aluminium et céréales. La croissance risque enfin de souffrir d'une baisse généralisée de la confiance des consommateurs.

Les marchés financiers, qui ne détestent rien tant que l'incertitude, risquent d'être chahutés jusqu'au règlement du conflit – dont l'éventuelle contagion, l'issue et la durée ne peuvent que susciter la plus vive

inquiétude. D'ici-là, les *spreads* de crédit sont appelés à s'écarter. La période de relative distance des marchés avec les enjeux géopolitiques semble définitivement révolue – même si la réaction des Bourses dans les derniers jours de février semble mesurée – l'hébétude et le déni, peut-être ?

Les entreprises françaises en Russie - premier employeur étranger - et en Ukraine, verront leurs sites de production, chaînes d'approvisionnement et débouchés perturbés – voire complètement stoppés. Comment, enfin, gérer les relations avec des filiales russes et ukrainiennes – que ce soit en termes d'échanges de produits et de flux financiers, rendus probablement impossibles, et en termes humains ?

A plus long terme, au-delà des conséquences géopolitiques et historiques qu'on peut imaginer profondes, cette guerre ne signe rien de moins que la remise en cause du modèle d'une économie globalisée et de marchés financiers intégrés – un modèle qui semblait prévaloir depuis trente ans, depuis la chute de l'Union soviétique.

Le dossier de ce mois, consacré aux paiements, trouve un écho dans l'actualité et met en lumière son caractère éminemment stratégique pour les entreprises, les banques - et donc - les Etats. Qualifiée de « *bombe atomique financière* » (2), l'exclusion des banques russes du système de paiement interbancaire Swift signifierait *de facto* un arrêt des échanges avec les pays occidentaux. Alors que l'Europe et les Etats-Unis ont indiqué qu'ils n'interviendraient pas militairement, leur riposte diplomatique, économique et financière saura-t-elle être à la mesure de l'enjeu ?

Le directeur de la publication

1 Plinie l'Ancien, *Histoire naturelle* (vers 77 après JC)
2 *Les Echos* du 24.02.2022

SOMMAIRE

› DOSSIER

P.3 24 février 2022 - ...

› SOMMAIRE **P.5**

› POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

P.7 La guerre en Ukraine ravive les
craintes d'une stagflation

› ENTRETIEN

P.8 Christophe Thomas
Responsable du pôle
« trésorerie »
Perial



› ACTUALITÉ

P.19 2021, année atypique
pour les matières premières

P.22 Les conditions de financement
se durcissent pour les emprunteurs



› ACTIVITÉS DE L'AFTE

P.25 La vie des commissions et
des délégations

Président

Daniel Biarneix

Directeur de la publication

François d'Alverny

Rédacteur en chef

Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction

Raffi Basmadjian

Véronique Blanc

Marc Espagnon

Lionel Jouve

Vincent Le Bellac

Hervé Postic

Commission paritaire

N° CPPAP 0624 G 88142

ISSN n° 0757 - 0007

Impression : ESPACEGRAFIC

Régie publicitaire : FFE

Isabelle de la Redonda

Tél : 01 53 36 20 42

E-Mail : i.redonda@ffe.fr

afte | Association Française des Trésoriers d'Entreprise

AFTE

46 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Tél : 01 42 81 53 98

Fax : 01 42 81 58 55

Site Internet : afte.com

E-Mail : afte@afte.com